

SCIEZ

SCIEZ, 1er prix

décerné par l'Association Touristique Départementale



une Commune fleurie



Bulletin municipal
Commune de Sciez
Edition 2006



FERBLANTERIE THONONAISE



Z.A. des Cinq Chemins - Margencel
74200 THONON-LES-BAINS

**CUVRERIE • ZINGUERIE
COUVERTURE • BARDAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS**

Entretien et réparation de toitures

Tél. 04 50 72 51 51
Web : www.ferblanterie-thononaise.fr
E-mail : info@ferblanterie-thononaise.fr

Fax 04 50 72 31 11

Adresse postale : B.P. 237
74206 THONON cédex

Axelle

Coiffure
Féminin - Masculin

Une équipe de professionnels
dynamiques
à votre écoute
pour vous satisfaire

Extensions de cheveux

*Du lundi au samedi Non stop
Avec ou sans rendez-vous*



Résidence Les Dahlias - BONNATRAIT - **Tél. 04 50 72 69 60**



PITTET Pierre

**PEINTURE – PAPIERS PEINTS
FAÇADES – REVÊTEMENTS SOLS/MURS**

30 chemin de Paccot - 74140 SCIEZ - Tél./Fax : 04 50 72 76 51

Camping La Renouillère ★★



A 200 m du lac
Calme et arboré
Location de Mobil-Home
Tél. : 04 50 72 73 39
74140 SCIEZ S/LEMAN



BRUNO ALPHONSE GUY FAYOLLE

Agents Généraux

Assurances • Placements • Crédit • Banque

Thonon
04 50 71 02 68

Place
des
Arts

Douvaine
04 50 94 32 36

Hôtel
de
Ville

Santé frontaliers



Vous avez un ami
dans l'immobilier

**B. Chevassut et son équipe au service de
tous vos projets immobiliers**

Place de la mairie - 74140 DOUVAINE

Tél. 04.50.35.40.30

douvaine@laforet.com

60, route d'Excenevex - 74140 SCIEZ

Tél. 04.50.72.27.03

sciez@laforet.com

www.laforet.com

www.laforet-savoie.com

www.laforet-prestige.com

Clarté
Convivialité
Efficacité

SCIEZ

LA VIE MUNICIPALE

Edito du Maire	5
Budget 2006	6 - 7
Urbanisme	8 - 9
Port de Sciez	10 - 11
Tourisme	12
Que fait l'opposition ?	13
Voirie / Service Technique	13
Commission Communication	14 - 15
Les Sapeurs Pompiers	16 - 17

ETAT CIVIL

Naissances	62
Mariages	63
Décès	63

INFORMATIONS MUNICIPALES

Infos Pratiques	18 - 19
Renseignements Utiles	19-20-21
Urgences - Secours	22 - 23

LA VIE ASSOCIATIVE

Foire Expos de Sciez	24 - 25
Bas Chablais et Jeunes	26-27-28
Office du Tourisme	29
Carcajou	30
Ufoval	30
Point Informations Jeunesse	31
Ensemble Musical de Sciez	32 - 33
Foyer Culturel	34 - 35
La Bibliothèque	36
Country Danse	37
Tennis Club Sciez - Massongy	38 - 39
Eveil sportif de Sciez	39 - 40
Base Nautique de Sciez	41
Les Ports du Léman	42
La Bordée 2006	43
Gestion du Domaine de Guidou	44
Sauvetage du Léman	45
Baie de Sciez Environnement	46 - 47
AMCA	48 - 49
Club Patrimoine	50 - 51
Action Culturelle et Sociale	53
K'antuta	54
Ojectif TIBET	55
Aurélien	56
Amicale des donneurs de sang de Sciez	57
UNAFAM / Espoir Haute Savoie	57
Vestiaire Communal	58
Jumeaux et Plus	59
Association des Marins de Thonon	60 - 61

Nos remerciements à :

- Adjoint à la Communication, Hubert DEMOLIS
- Présidente de la Commission, Antoinette LETUR
- Christian VIGNAUD et Serge LECLERC pour les photos.
- Sophie Scotto - Anaïs VOLLAND-SCHMIT

Conception et Réalisation :

Éditions CHENEVAL -

Tél : 04 50 36 45 63 - 74250 FILLINGES -

Graphisme : Les ateliers KOANI

Tél : 04 50 79 89 54 - www.lesatelierskoani.com



SOMMAIRE

GARAGE Desmeules
FIAT



Neuf • Occasion
Réparations toutes marques • Dépannage

66, voie Romaine Jussy 74140 SCIEZ
Tél. 04 50 72 75 68 - Fax 04 50 72 67 47



FLEURS - JARDINERIE
 Idées cadeaux

933 route de Bonnatrait - 74140 SCIEZ - Tél./Fax : 04 50 72 70 52

Ets. HORTICOLES NICOLE et HENRI PITTET
 CHAVANNEZ - 74140 SCIEZ
Tél. 04 50 72 53 32



VENTE AU DÉTAIL SUR PLACE TOUTE L'ANNÉE : PLANTES, FLEURS COUPÉES ET PETITS FRUITS.

SUR LE MARCHÉ :
 MERCREDI : CHATEL-MORZINE
 JEUDI : LES GETS
 SAMEDI : BONS - SCIEZ
 DIMANCHE : DOUVAIN - ABONDANCE

CAFÉ - RESTAURANT DES VOYAGEURS



Menu du Jour du Lundi au Vendredi (le midi)

513, avenue de Sciez - 74140 SCIEZ
TÉL. : 04 50 72 71 51

Ticon Gérard

Peinture Papiers Peints Revêtement Sols et Murs

603 av. du Crétollier - 74140 SCIEZ - Tél./Fax 04 50 72 37 38



RENAULT TRUCKS

BARATAY & Cie
LÉMAN POIDS LOURDS

Les Cinq-Chemins - MARGENCEL
 74200 THONON-LES-BAINS - **Tél. 04 50 72 74 70**



ENTREPRISE MUDRY
 CHARPENTE - MENUISERIE
 ABRI DE JARDIN

R.N.5 - BONNATRAIT / SCIEZ
Tél. / Fax : 04 50 72 54 78

BEL & MORAND



T.P.
 403 E, route de la Gare
 Z.I. MÉSINGES
 74200 ALLINGES
 Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01



AUTOVISION
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CENTRE DE CONTROLE AUTO RABILLOUD
 Lieu-dit Ronsuaz - 74200 MARGENCEL
 Tél. 04 50 72 63 79



VENTIMECA-CHABAIS S.A.S.
GENIE CLIMATIQUE

30, chemin de l'Aulieu - 74140 SCIEZ
 Tél. 04 50 72 35 94 - Fax 04 50 72 35 91
 site Internet : www.ventimeca.com



Quincaillerie • Droguerie • Outillage

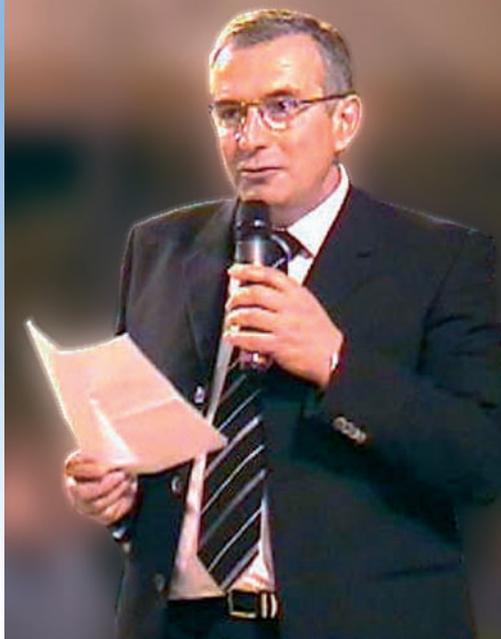
Fournitures Industrielles • Décoration • Bois • Jardinage

Ets MAGRETTI



15, Chemin de l'Aulieu
Bonnatrait 74140 SCIEZ
Tél. 04 50 72 64 21 - FAX 04 50 72 31 28
 E-mail : magretti.ets@wanadoo.fr

Services et conseils du professionnel
Ménager et décors de la maison



SCIEZ

page 5

« En ce début d'année,
je tiens à vous renouveler mes vœux »

EDITORIAL

Vœux de réussite et bonheur bien sûr, mais aussi de santé pour vous et vos proches.

Dans quelques mois se dérouleront deux élections majeures (présidentielle et législative). Elles font la joie des médias qui nous abreuvent de formules toutes faites, de y a qu'à, faut qu'on.

Ce sont des périodes où l'on sous-entend que les élus peuvent tout faire, tout entreprendre, bien sûr, la réalité est autre.

Notre tâche est de faire le maximum pour que vos aspirations, vos démarches soient mises en œuvres à la rentrée de septembre, nous aurons :

- > la mise en service d'un nouveau groupe scolaire ;
- > cet été l'ouverture d'un supermarché ;
- > au printemps les premiers grands travaux d'aménagement de la RN5 ;
- > l'aménagement portuaire et paysagé autour de la capitainerie ;
- > la création du Musée de la Préhistoire, au-dessus de la salle de Théâtre du Guidou.

Mais un élu local doit aussi respecter les lois de la République, d'autant plus lorsqu'elles sont le fait d'un consensus de l'ensemble des groupes parlementaires.

Ainsi la mise en service d'une déchetterie structurée fait partie de ces réalisations que tous souhaitent, mais de préférence chez le voisin.

La création d'une aire dédiée aux Gens du Voyage en est une autre. Chacun la voudrait le plus loin possible, cachée. Ce ne peut être le cas : la réalisation d'un tel emplacement doit tenir compte des accès, de la présence des réseaux (égout, eau, électricité) ; elle doit, de par les textes réglementaires, être, par la route, à moins de deux kilomètres d'un groupe scolaire ; le site envisagé, route de Perrignier, situé à cinq cents mètres des premières habitations répond à ces obligations ; et sera donc co-financé par la Communauté de Communes et l'Etat. Je crois sincèrement que tout autre site ne peut être qu'en milieu urbain ou proche de celui-ci.

Dans à peine plus d'un an les élections municipales auront lieu.

Je forme l'espoir que le débat qui va s'instaurer soit emprunt de dignité, de respect et surtout qu'il soit le moteur de plus d'humanité au sein de notre commune.

LA VIE

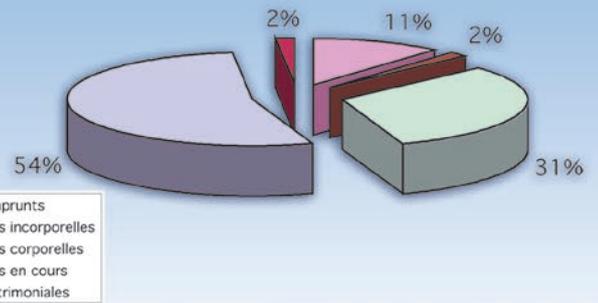


MUNICIPALE

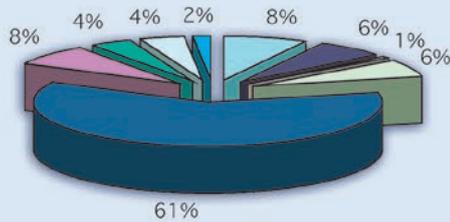
Jean-Luc Bidal , Maire de Sciez

Budget principal 2006

Dépenses d'investissement		Montant	%
16	Capital des emprunts	463 000,00	11,33
20	Immobilisations incorporelles	75 000,00	1,84
21	Immobilisations corporelles	1 285 330,00	31,46
23	Immobilisations en cours	2 196 670,00	53,77
041	Opérations patrimoniales	65 000,00	1,59
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		4 085 000,00	100,00

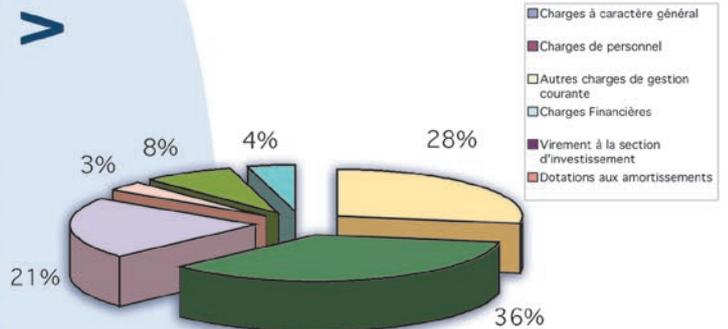


- Solde d'exécution reporté
- Dotations
- Affectation du résultat n-1
- Subventions
- Emprunts et dettes
- Virement de la section de fonctionnement
- Produits des cessions
- Amortissements des immobilisations
- Opérations patrimoniales



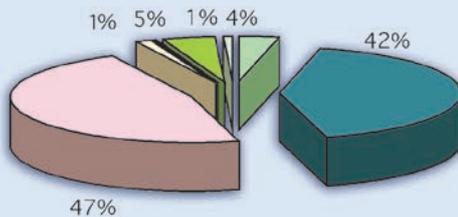
Recettes d'investissement		Montant	%
001	Solde d'exécution reporté	317 929,66	7,78
10	Dotations	264 420,08	6,47
1068	Affectation du résultat n-1	33 100,26	0,81
13	Subventions	260 000,00	6,36
16	Emprunts et dettes	2 500 000,00	61,20
021	Virement de la section de fonctionnement	310 000,00	7,59
024	Produits des cessions	165 750,00	4,06
040	Amortissements des immobilisations	168 800,00	4,13
041	Opérations patrimoniales	65 000,00	1,59
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		4 085 000,00	100,00

Dépenses de fonctionnement		Montant	%
011	Charges à caractère général	1 085 250,00	27,61
012	Charges de personnel	1 394 750,00	35,49
65	Autres charges de gestion courante	834 200,00	21,23
66	Charges Financières	137 000,00	3,49
023	Virement à la section d'investissement	310 000,00	7,89
042	Dotations aux amortissements	168 800,00	4,30
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		3 930 000,00	100,00



Recettes de fonctionnement		Montant	%
70	Produits des services	147 000,00	3,74
73	Impôts et taxes	1 649 000,00	41,96
74	Dotations et participations	1 847 205,00	47,00
75	Autres produits gestion courante	52 200,00	1,33
76	Produit financier	15,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 790,00	0,33
002	Excédent Antérieur reporté	190 000,00	4,83
013	Atténuation de charges	31 790,00	0,81
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 930 000,00	100,00

- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits gestion courante
- Produit financier
- Produits exceptionnels
- Excédent Antérieur reporté
- Atténuation de charges



Budget annexe : CCAS

Dépenses de fonctionnement		Montant	%
011	Charges à caractère général	2 000,00	12,50
65	Autres charges de gestion courante	14 000,00	87,50
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		16 000,00	100,00

Recettes de fonctionnement		Montant	%
002	Résultat reporté	3 189,13	19,93
74	Dotations et participations	12 500,00	78,13
77	Libéralités reçues	310,87	1,94
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		16 000,00	100,00

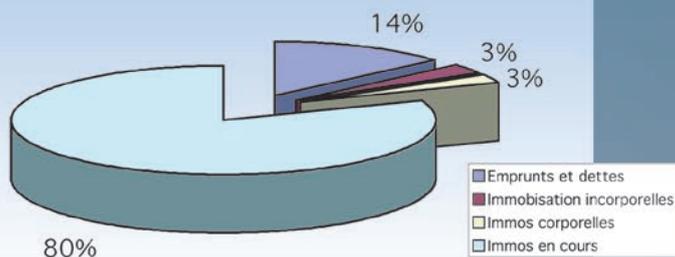
Budget annexe : CAVAUX

Dépenses d'investissement		Montant	%
2313	Construction	13 360,00	67,89
001	Déficit d'Investissement Reporté	6 320,00	32,11
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		19 680,00	100,00

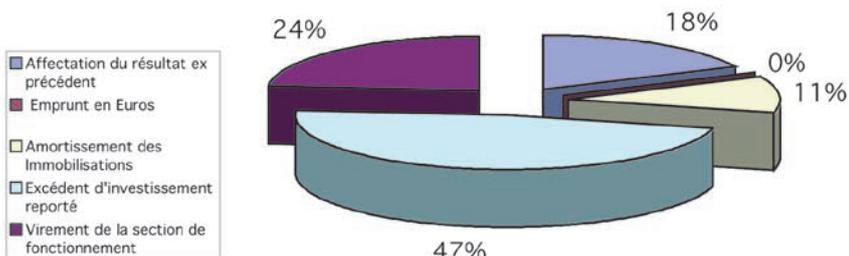
Recettes d'investissement		Montant	%
2313	Construction	19 680,00	100,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		19 680,00	100,00

Budget Port de Plaisance 2006

<i>Dépenses d'investissement</i>		<i>Montant</i>	<i>%</i>
16	Emprunts et dettes	75 500,00	13,70
20	Immobilisation incorporelles	15 000,00	2,72
21	Immos corporelles	15 100,00	2,74
23	Immos en cours	445 360,00	80,83
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		550 960,00	100,00



<i>Recettes d'investissement</i>		<i>Montant</i>	<i>%</i>
10	Affectation du résultat ex précédent	100 000,00	18,15
16	Emprunt en Euros		
28	Amortissement des Immobilisations	58 961,97	10,70
001	Excédent d'investissement reporté	261 998,03	47,55
021	Virement de la section de fonctionnement	130 000,00	23,60
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		550 960,00	100,00

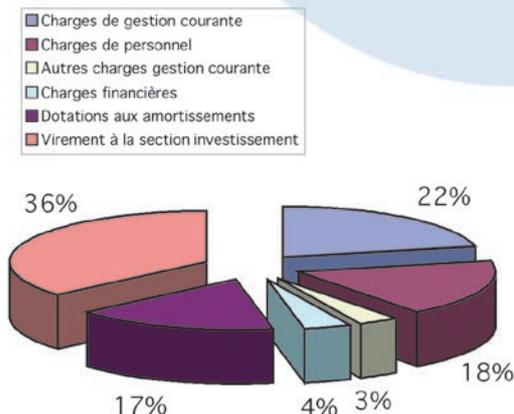


LA VIE

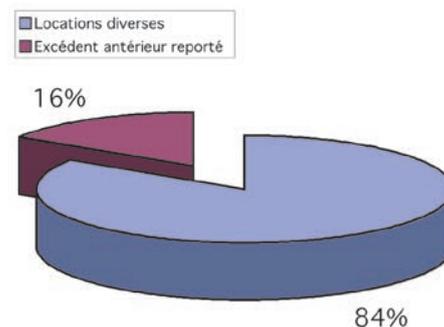


MUNICIPALE

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		<i>Montant</i>	<i>%</i>
011	Charges de gestion courante	77 374,03	21,73
12	Charges de personnel	64 500,00	18,12
65	Autres charges gestion courante	11 500,00	3,23
66	Charges financières	13 664,00	3,84
68	Dotations aux amortissements	58 961,97	16,56
023	Virement à la section investissement	130 000,00	36,52
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		356 000,00	100,00



<i>Recettes de fonctionnement</i>		<i>Montant</i>	<i>%</i>
7083	Locations diverses	299 177,33	84,04
002	Excédent antérieur reporté	56 822,67	15,96
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		356 000,00	100,00



URBANISME

Le Service de l'urbanisme de notre commune délivre par an environ 400 documents d'urbanisme dont la moitié correspond à des autorisations de permis de construire (P.C. et D.T.). Cela induit nécessairement des évolutions et des contraintes à tous les niveaux : logement, école, voirie, transport, service à la population, qualité patrimoniale paysagère et environnementale, etc....

Notre Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), document d'urbanisme faisant référence pour l'aménagement de notre territoire, fut élaboré et approuvé en décembre 1993. Nous engageons pour cette fin d'année notre 6ème modification de ce Plan d'Occupation des Sols, preuve que cet outil qui nous permet de gérer l'espace communal est en constante évolution, et que son adaptation se traite au jour le jour avec pragmatisme et réalisme.

Cependant lorsque l'on évoque le terme de modification du P.O.S., celle-ci, de par son cadre juridique, apporte des changements minimes. Ceux-ci ne peuvent satisfaire l'ensemble des demandes et enjeux auxquels nous sommes confrontés depuis quelques années.

Cette approche, assez restrictive en soi, ne correspond plus aux défis auxquels notre espace communal est confronté et Mr le Maire, sur décision du Conseil Municipal, a décidé d'ouvrir à la révision notre Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) et de profiter de cette occasion pour le transformer en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Ce passage de P.O.S. en P.L.U. est encadré par des lois Solidarité Renouvellement Urbain (S.R.U.) et Urbanisme Habitat (U.H.) entres autres. Ces différentes lois S.R.U. et U.H. et celles à venir ont pour but de redéfinir les procédures d'élaboration des documents d'urbanisme et invitent les élus communaux à préciser leurs critères de cohérence en matière d'aménagement tout en s'interrogeant sur la notion de développement durable.

Il faut noter que ce concept de développement durable apportera à cette révision une méthode nouvelle d'analyse et de traitement, différente de celle que nous avons connue précédemment.

Certains définissent le développement durable comme une « politique et stratégie visant à assurer la continuité dans le temps du développement économique et social, dans le respect de l'environnement, sans compromettre les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine. »

Au-delà de cette définition, dans notre quotidien, cette notion de développement durable nous interpelle avec de plus en plus d'acuité.

Plus qu'une simple prise en compte de l'environnement dans l'économique et le social, c'est la recherche d'un mode de développement nouveau qui se fait jour.

Les élus, en charge de la gestion de l'urbanisme, et donc du développement durable, rencontrent en général trois grandes difficultés :

- L'action municipale se trouve souvent en « rat-trapage » des problèmes et non pas en anticipation (transports, écoles, services, etc...)

- La contradiction est fréquente entre les enjeux locaux et les enjeux globaux. La prise en compte des souhaits de proximité est souvent contredite par les dispositions légales : (loi littoral, assainissement...), par des contraintes de sécurité, par l'intérêt général (habitat aidé, infrastructure, équipement public...).

- Les difficultés d'allier court et long terme.

Quelles esquisses pouvons-nous envisager comme moyens de réponse ? Difficile en l'état de définir des options sans avoir travaillé sur un diagnostic précis de la situation. Nous pouvons seulement émettre quelques généralités :

- Concentrer l'intervention communale sur l'habitat existant.

Les quartiers doivent s'adapter aux nouveaux besoins et modes de vie. Ils doivent surtout rester attractifs ou le redevenir.

- Limiter le développement périphérique de zones d'habitat non organisé, sans croissance significative de population et pouvant provoquer des dysfonctionnements.

- Recréer des liens entre les lieux d'habitation et les espaces environnants. Il s'agit d'établir une relation en harmonie entre les différentes activités : habitat, agriculture, tourisme, industrie, commerce.

S'interroger sur les aménagements à venir et leur intégration, c'est d'abord poser la question de la qualité des démarches, des projets et des réalisations. C'est surtout réfléchir au sens des choix qui devront être faits, dans la cohérence des différentes actions d'aménagement que nous devons définir.

C'est dans cet esprit, et avec votre concours pour développer un cadre de vie solidaire adapté et harmonieux, que nous avons décidé d'engager la révision de notre P.O.S. en P.L.U.

Qu'il me soit permis de profiter de cette occasion pour remercier les agents municipaux en charge de l'urbanisme ; Mr Abdel Zégrir et Mr Michaël Clerton, ainsi que Mr Jean-Pierre Guillot, du service de la D.D.E., et les membres de la Commission urbanisme pour la qualité des échanges et du travail effectué.

Membres de la Commission Urbanisme : Mr François Denis, Mr Pierre Chappuis, Mr Hubert Démolis, Mr Jean Jacquier, Mme Georgette Vuattoux, Mr Christian Triverio.

Christian Triverio
Adjoint à l'urbanisme

Construction de l'Ecole Maternelle des Buclines

SCIEZ

page 9

Les travaux ont commencé le 15 juin. Actuellement les travaux de maçonnerie sont en cours et se déroulent suivant le planning prévu. A la mi-décembre, les travaux de charpente doivent débuter. Le bâtiment doit être hors d'eau pour la fin janvier 2007. Six classes sont prévues pour la rentrée de septembre 2007, une septième sera livrée brute. Dans le bâtiment actuel de l'école élémentaire, un agrandissement du restaurant scolaire doit être réalisé au printemps 2007 pour faire face à l'augmentation des effectifs. Le chauffage de ce groupe scolaire est assuré par la chaufferie existante avec un réseau de chaleur entre les deux bâtiments. Il est prévu de raccorder ces deux bâtiments à un réseau de chaleur, équipé d'une chaufferie à bois déchiqueté.

Le parking sera agrandi et végétalisé ; un parking pour le personnel sera réalisé route d'Excuvilly.

Pierre VUATTOUX,
Adjoint aux Bâtiment

LA VIE



MUNICIPALE



COMMUNE DE SCIEZ		MAITRISE D'OUVRAGE	
SCIEZ		COMMUNE DE SCIEZ	
		614, Avenue de Sciez - BP 20 - 74140 - SCIEZ tel : 04 50 72 60 09 fax : 04 50 72 63 08	
CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE AUX BUCLINES			
MAITRISE D'OEUVRE			
Architecte	Catherine SOIDEVAIX	Le mat 74290 Alex	04.50.02.87.91 04.50.02.87.99
Economiste	OPUS Ingénierie	12, Avenue de Chevêtre 74960 Cran Gevrier	04.50.57.67.46 04.50.57.68.44
BET Fluides	BRIERE	3, Rue de Rumilly 74000 Annecy	04.50.51.35.41 04.50.52.72.40
BET Structure	G.M.S Structures	27, Rue Adrastée P. Allais 74650 Chavanod	04.50.33.98.60 04.50.33.98.61
Bureau de Contrôle	ALPES Contrôle	43, Chemin de Morcy 74200 Thonon les Bains	04.50.70.33.29 04.50.70.33.47
SP5	ALPES Contrôle	3, Impasse de la Prairie- PAE Les Glaisins 74940 Annecy le Vieux	04.50.64.26.55 04.50.64.07.73
ENTREPRISES			
01 TERRASSEMENT VRD	GROPPI	Route Impériale BP109 74201 Thonon les bains cedex	04.50.70.34.23 04.50.70.36.71
02 GROS OEUVRE	TANRIVERDI	4b Chemin de Senevillaz 74201 Thonon les bains cedex	04.50.26.28.32 04.50.26.28.32
03 CHARPENTE	CHARPENTE RENOV'	442 Route des Creuses 74650 Chavanod	04.50.57.01.50 04.50.46.09.14
04 ETANCHEITE	APC ETANCH	39 Route de Planchamps 74370 Pringy	04.50.10.18.23 04.50.10.12.79
05 REVETEMENT FACADE	BONGLET	330 Rue des Frères Lumières BP35 39001 Lons le Saunier	03.84.87.14.30
06 MENUISERIES EXT.	VERGORI	Z.I du Noyer 74200 Allinges	04.50.70.51.03 04.50.70.54.39
07 SERRURERIE	METALLERIE PELLET	Route de Thonon BP2 74550 Perrignier	04.50.72.40.27 04.50.72.46.69
08 MENUISERIES INT.	VERGORI	Z.I du Noyer 74200 Allinges	04.50.70.51.03 04.50.70.54.39
09 CLOISONS	DEGERLI	48 Rue des pétroles 69800 Saint Priest	04.78.80.82.68 04.78.79.90.93
10 PLAFONDS DEMONT.	ABC ISOLATION	Z.A d'Aléry 21 Impasse de la Futale 74960 Cran Gevrier	04.50.69.22.66 04.50.69.28.38
11 CARRELAGE	MIGNOLA	Z.A du Puits d'Ordet 73190 Challes Les Eaux	04.79.72.95.65 04.79.72.78.09
12 SOLS SOUPLES	ISER'SOL	Z.A du Confin BP8 73240 Saint Genix sur Guilers	04.76.32.57.61 04.76.32.52.01
13 PEINTURE	DEGERLI	48 Rue des pétroles 69800 Saint Priest	04.78.80.82.68 04.78.79.90.93
14 ENROBES	PERRIER	13 Route de Lyon BP164 69800 Saint Priest	04.50.72.00.06
15 ESPACES VERTS	SEFOREST	Route de la Bouverie Zi de Vovray 74000 Annecy	04.50.51.41.79
16 CHAUFFAGE	INEO ALPES	12, rue de l'Europe ZAC de Marclaz II 74200 THONON LES BAINS	04.50.26.90.50 04.50.26.90.51
17 ELECTRICITE	MUGNIER	230 Rue des prés Vignan Zi Bracots 74890 Bons en Chablais	04.50.36.11.94 04.50.36.16.74
MONTANT DES TRAVAUX HT = 2 197 351€			
CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE SAVOIE 1, Rue du 30ème Régiment d'Infanterie 74 041 Annecy Cedex			

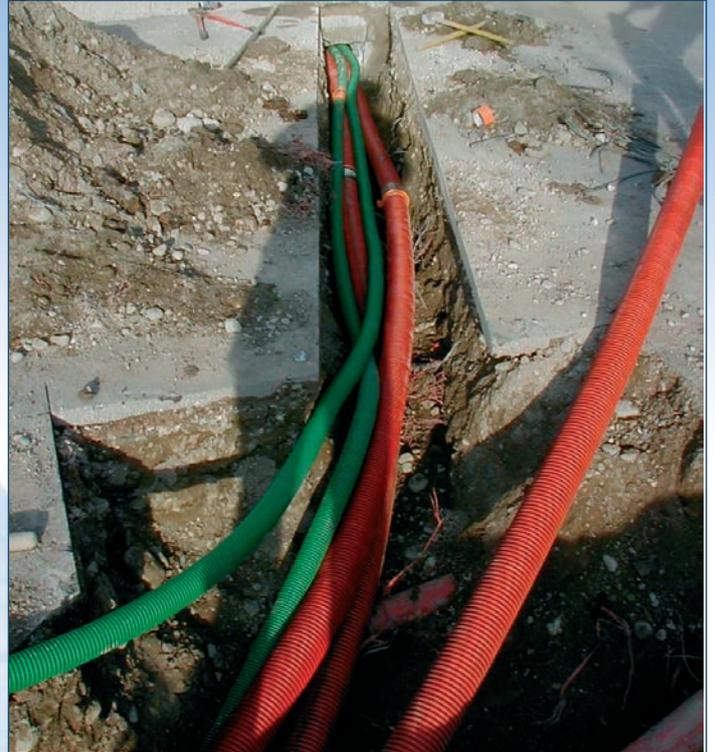
PORT DE SCIEZ

Travaux réalisés en 2006

Comme annoncé dans le bulletin municipal 2005, le ponton H a été rallongé (création de 20 places supplémentaires) et équipé en bornes électriques, eau et éclairage du ponton.

Cette extension a permis de se mettre en conformité avec la législation sur l'environnement en équipant le port d'un matériel de pompages des eaux usées mais aussi de compléter les installations portuaires en mettant à disposition des plaisanciers une potence de démâtage.

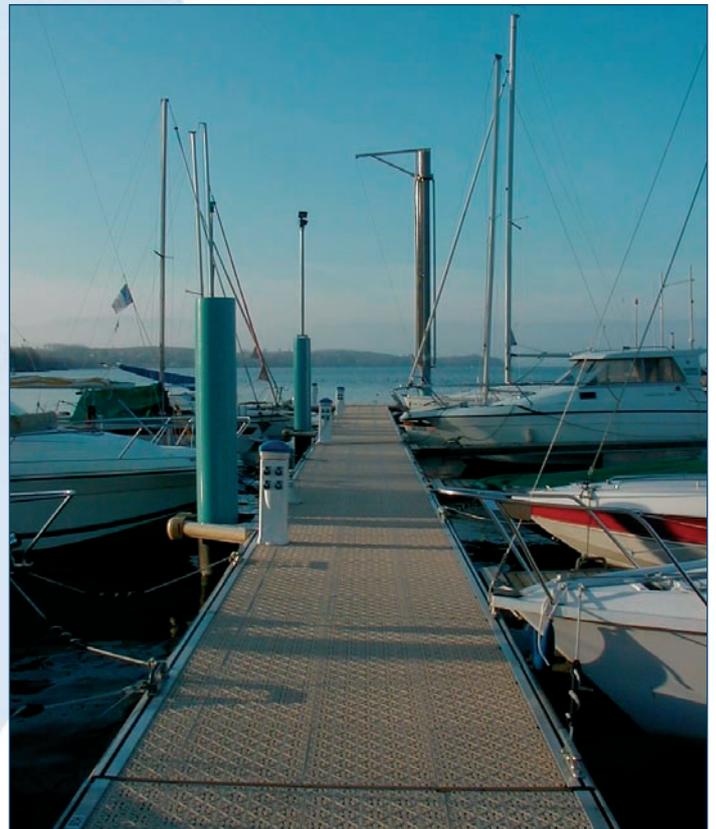
La rampe de mise à l'eau qui s'était dégradée depuis sa création en 1980, a été remise en état et prolongée pour permettre la sortie de plus grands quillards.



Beaucoup de canalisations pour renforcer les installations électriques, et en prévision de l'installation de caméras de vidéo surveillance.



Prolongement du ponton H et potence de démâtage



Pompe des eaux usées et fond de cales.





SCIEZ

PROJETS 2007

page 11

L'aménagement de la jetée qui vous a été présenté dans le bulletin 2005 a été approuvé à l'unanimité du Conseil Municipal et confirme ainsi la volonté de la municipalité dans sa politique de développement touristique.



Ces aménagements de compétence portuaire seront supportés par le budget du Port et se dérouleront de février à juin 2007.

Ces travaux n'auront aucune incidence sur le prix des places d'amarrage, car ces aménagements qui profitent à tout le monde, seront couverts par un emprunt sur 15 ans (budget port) qui remplacera celui venant à échéance courant 2007.

En parallèle de ces travaux (sur réserve budget 2006) et sur demande de nombreux plaisanciers (suite à de nombreux vols et déprédations constatés durant ces dernières années) il est envisagé de fermer (la nuit) l'accès aux pontons et d'installer des caméras pour assurer la sécurité du complexe Port / Plage.

Pour la Commission Municipale
Christian VIGNAUD
Adjoint au Maire

LA VIE



MUNICIPALE



TOURISME

En octobre 2005, la commune signait **la charte des Stations Vertes de vacances** en présence de nombreuses personnalités. Cet engagement permet d'offrir à la commune un positionnement fort, permettant de se différencier des autres, en affichant clairement sa volonté d'accueil, de respect de l'environnement et sa dynamique touristique.

Ce label est une reconnaissance de la qualité d'accueil et permet à la commune de bénéficier des supports de promotion de la Fédération des Stations Vertes.

La municipalité s'est engagée sur différents points, entre autres, à protéger et à valoriser le patrimoine naturel, culturel et touristique. La création du sentier thématique du Foron, réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes du Bas-Chablais en est un bon exemple. L'adhésion implique également à aménager et entretenir les espaces publics par un fleurissement de qualité et des aménagements nouveaux. Le savoir-faire de notre Service Technique et l'action participative des habitants et des acteurs économiques de notre commune ont permis d'être récompensé en obtenant le premier prix du fleurissement des villes de moins de 5 000 habitants.

La charte des Stations Vertes implique également la maîtrise d'un plan d'aménagement de circulation et de stationnement. Ce volet a déjà fait l'objet d'une étude sur les voies communales effectuée par le Cabinet UGUET qui, en mars dernier lors d'une réunion publique, a présenté ses conclusions et propositions d'aménagement à la population.

Cependant nos efforts doivent se poursuivre afin d'obtenir le classement touristique de notre commune. Selon la loi du 14 avril 2006, pourraient être dénommées communes touristiques les communes qui mettent en œuvre une politique locale du tourisme et qui offrent des capacités d'hébergement pour l'accueil d'une population non-résidente, qui mettent en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique.

Le classement aura pour objet de reconnaître les efforts accomplis par les communes pour structurer une offre touristique de qualité ; il aura également vocation à encourager et à valoriser la mise en œuvre d'un projet touchant à stimuler la fréquentation touristique.

Il me semble important de rappeler le rôle de l'Office du Tourisme dont les trois missions fondamentales sont d'accueillir et informer notre clientèle touristique et promouvoir notre commune. L'animation locale demeure également une activité à laquelle se prête volontiers les bénévoles de l'Office du Tourisme, particulièrement lors des soirées à thème de juillet et août mais aussi depuis cette année avec le Marché de Noël.

Hubert Demolis,
Adjoint chargé du Tourisme



QUE FAIT L'OPPOSITION ?

L'opposition n'existe plus à entendre certains. Peut-être que des membres de la majorité municipale ont évolué dans leurs attitudes ou réflexions. Il est vrai qu'au fil des années nous avons appris à nous écouter les uns et les autres.

Notons que nos interventions parfois fermes, voir très fermes, toujours courtoises, ont inlassablement porté sur des débats d'idées. Les conflits de personnes ne nous ont jamais intéressés.

Rappelons les faits, après presque 6 ans de mandat. Printemps 2001 : 27 nouveaux élus avec six places pour l'opposition qui avait obtenu près de 46% des suffrages au 1^{er} tour des élections municipales. Nous pouvons résumer ces six années en trois périodes :

> une première année très dure malgré notre opposition constructive, accompagnée d'une demande d'un poste d'adjoint et d'une délégation au SIVOM du Bas-Chablais : refusées ;

> la deuxième période (2002-2004) où nous avons essayé, et en partie réussie, de convaincre la majorité que nous avons la même ambition : réussir le développement de SCIEZ, mais avec des « chemins » différents ;

> la troisième période, commencée il y a un peu plus de deux ans, a permis, grâce à un changement de présentation du budget, et une meilleure écoute de l'opposition, d'obtenir de très bons échanges.

Aujourd'hui il est vrai qu'il existe certains consensus : équipements scolaires, aides aux associations, logement social, fonctionnement du Port.

Mais d'autres points parfois sensibles requièrent notre vigilance ou notre opposition, et nous font souvent intervenir en séances privées ou publiques : projet de déchetterie à Marignan d'en bas, aire d'accueil pour les Gens du Voyage, sécurité aux abords des voies communales, départementales ou nationales, etc.

D'autres points restent dans l'ombre : assainissement pour Chavannex et Coudrée (à ce sujet nous n'avons jamais de communication sur le travail effectué par nos délégués à la Communauté de Communes du Bas Chablais (anciennement Sivom) alors qu'il existe une fiscalité directe exercée auprès des contribuables), absence de schéma global de développement routier sur notre commune.

En conclusion :

nous allons continuer à exprimer nos différences, même si elles dérangent, mais toujours dans le souci du respect de nos interlocuteurs.

Les élus de l'opposition : BROTHIER Christian, SCHMITT Anne, VUATTOUX Georgette, BIDAL Claude, LEMMELET Gaston, HUVENNE Bernard.

d'entretien des voies communales par le revêtement d'un enrobé de type bi-couche. Notamment route de Craponne à Chavannex, mais aussi sur le chemin des punaises à Jussy, le parking devant le garage municipal, le chemin dit « Les Jointes » et autres petits tronçons de route.

De même nous continuons les aménagements de mise en sécurité des piétons et particulièrement des écoliers sur les secteurs sensibles. Comme la création de trottoirs route de Perrignier (sur 400 mètres) ainsi que route de Chavannex (sur 80 mètres) sur laquelle nous avons renforcé le réseau d'éclairage public et installé un passage piétons permettant aux écoliers d'accéder à l'arrêt de bus de l'église en toute sécurité.

Nous avons également renforcé l'éclairage public route d'Excénevex, Chemin de Servettaz, route des Ecoles, à Chavannex.

L'accroissement des constructions nous a contraint à intervenir sur le réseau d'eaux pluviales. Notamment Route de Masselinge, où nous avons consolidé le réseau en effectuant un busage des fossés à ciel ouvert, une installation de canalisations en PVC d'un diamètre de 400, pour permettre l'évacuation des

eaux de pluie. Nous avons renforcé le petit ruisseau impasse de Méribrés à « Prailles » et dans le hameau de Choisy, nous avons remplacé une canalisation existante, fortement endommagée par le temps.

Le Service technique s'est également chargé de l'entretien des fossés tout au long de l'année.

De nombreux travaux d'embellissement ont été fait comme l'aménagement du parking de la Vacherie, avec la pose de bordures, la mise en place de pelouses, ainsi qu'un aménagement de la surface des parking. Ou encore la réfection du mur de la chapelle de Chavannex qui laisse de nouveau apparaître ces pierres d'origines recouvertes jusqu'à la réalisation des travaux par un crépis qui a été retiré.

En fin, le fleurissement de la commune qui est entièrement réalisé par le service, a été particulièrement apprécié cette année, puisque que nous avons reçu le premier prix des communes fleuries dans la catégorie des communes de moins de 5 000 habitants.

L A V I E



MUNICIPALE

VOIRIE / SERVICE TECHNIQUE

L'année 2006 s'achève et nous permet d'établir un bilan des travaux de voirie effectués au long de l'année.

Comme chaque année, nous avons poursuivi le travail

Lionel Bron-Fontanaz
Directeur des Services Techniques

COMMISSION COMMUNICATION

Afin de communiquer avec les outils de notre temps, notre commission a changé cette année les procédés de diffusion de l'information communale. Vous pouvez toujours bénéficier de l'information par Le Flash Info et le bulletin municipal qui ont subi quelques modifications pour permettre la réalisation et l'utilisation d'un site Internet communal.

> Le Site Internet :

ville-de-sciez.com

Il vous propose actuellement :

- de multiples reportages hebdomadaires sur la vie communale.
- un agenda des manifestations en cours et à venir.
- le Flash info mensuel détaillé et illustré
- une rubrique dans laquelle chaque premier samedi du mois, Jean-luc BIDAŁ, Maire de Sciez répond aux questions des internautes envoyées par Courriel à Serge LECLERC à l'adresse :
webmaster@ville-de-sciez.com



> Le Flash Info :

Il vous informe des événements importants :

- Les informations municipales (communication du Maire et des commissions, Compte Rendu du Conseil Municipal précédent, date du prochain conseil...).
- Les annonces des associations de Sciez.
- Un agenda des manifestations culturelles.
- Les Infos pratiques. (Messes, Numéros d'Urgence...)

Il est diffusé chaque début de mois, mais n'est plus distribué dans vos boîtes aux lettres.

Vous le trouverez dans les commerces de Sciez, à la Mairie, à la Capitainerie, à l'Office de Tourisme, à la Bibliothèque...

> Le Bulletin Municipal :

Deux bulletins annuels d'environ 40 pages seront réalisés sur l'année afin que les informations y figurant soient moins décalées dans le temps.

Les Bulletins seront distribués dans chaque boîte aux lettres par les services municipaux.

La Commission communication, composée de Hubert Démolis, Antoinette Letur, Christian Vignaud, Anne Schmitt, Bernard Néplaz et Marie-Paule Perreard se réunit une fois par mois pour validation du Flash Info à sortir et suivi des articles pour les bulletins municipaux.

Sophie Scotto et Anais Schmit, employées communales sont chargées de collecter les annonces avant le 15 de chaque mois, d'élaborer, de rédiger, de mettre en page et d'imprimer le Flash en mairie. Sonia Converset de l'Office de Tourisme et Jean-Pierre Robart, régisseur des salles communales sont chargés de la diffusion du Flash dans la commune.

Monsieur Serge Leclerc, responsable du Site Internet est chargé de gérer les liens entre les différents supports de communication communale et le Site Internet.

> Avis aux associations :

- Pour que notre Site Internet soit attractif, pensez à communiquer les dates de vos manifestations à Serge LECLERC au 04 50 72 39 02 qui pourra vous proposer un compte-rendu, des photos et/ou un film vidéo de votre événement sur le Site communal.

- Pour le Flash Info comme pour les bulletins, les articles non communiqués dans les délais indiqués ne seront pas publiés.

Pour la Commission
La Présidente, Antoinette LETUR



Le nouveau site Internet de la commune est opérationnel depuis mars 2006, souhaité par la Municipalité, le projet a été conçu par la société 'Productions AZ Multimédia', il est financé principalement par la commune de Sciez, l'Office du Tourisme, et quelques partenaires associatifs. Les commerçants et artisans locaux vont pouvoir eux aussi contribuer au développement de ce nouveau support, puisque des espaces publicitaires sont prévus dès cette année 2007 pour la promotion de leurs activités.

La commune dispose aujourd'hui, d'un outil performant qui contribue sans aucun doute à une meilleure communication entre élus et administrés.

Le site géré et animé par Serge Leclerc, propose la mise en ligne d'informations officielles municipales et la production et la diffusion de contenu multimédia sur l'actualité communale et locale.

L'actualité est traitée sous forme de reportages écrits et photographiques, avec également de très nombreux reportages audio et vidéo diffusés sur le site en direct ou en différé. Une réactualisation de l'ensemble des infos services et événementielles est assurée quotidiennement.

La partie du site relayant la communication officielle de la Mairie offre aux usagers de nombreux services : présentation des orientations municipales, du budget, des élus. Accès immédiat à l'ensemble des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal, présentation et suivi des travaux des Commissions Municipales et la possibilité de questionner par courrier électronique les élus et les divers services municipaux.

Depuis le mois d'octobre, un point presse mensuel du maire est diffusé sur le site. Une émission de trente minutes environ au cours de laquelle le Maire répond aux questions des internautes et réagit à l'actualité locale.

L'intérêt du site, est de proposer par ailleurs, des rubriques sur la vie culturelle et sportive, le patrimoine local, le tourisme, les activités du port, la Foireexpo, et sur l'ensemble des structures en charge de la jeunesse, etc. Un espace important est également réservé à la promotion des manifestations et animations sur Sciez et sur le Chablais.

En ce qui concerne les associations locales de nombreux espaces leurs sont consacrés, celles-ci, trouveront là le moyen idéal de mieux se faire connaître et de diffuser plus largement leurs informations auprès du public. Celles-ci sont invitées à communiquer sans tarder au responsable du site les infos qu'elles souhaitent porter à la connaissance du public.

Finalement ce site www.ville-de-sciez.com offre aux internautes, la possibilité de vivre bons nombres d'évènements locaux, (concerts, débats publics, manifestations sportives) en direct ou en léger différé. En effet, un canal radio s'active automatiquement en fonction des retransmissions envisagées. Le reste du temps, les visiteurs peuvent quand ils le souhaitent entendre et voir de nombreux reportages et documentaires radiophoniques et télévisés sur la vie communale.

LA VIE



MUNICIPALE

Serge LECLERC
Responsable du site ville-de-sciez.com



LES SAPEURS POMPIERS

Le bilan des activités de notre Centre de Secours vous sera présenté dans le discours que j'ai préparé et lu à l'occasion de notre fête de Sainte Barbe qui s'est déroulée le dimanche 26 novembre. De nombreuses personnalités participaient à cette sympathique manifestation :

- M. Marc Francina, Député et Maire d'Evian
- M. Jean-Luc Bidal, Maire de Sciez
- M. Lucien Vulliez, Président du S.I.D.I.S.S.T.
- Mmes et Mrs. les Maires, Adjoints et Conseillers Municipaux des Cantons de Thonon et Douvaine
- le Commandant BLANCHARD, Chef du Groupement Chablais
- Mmes et Mrs. les représentants de Gendarmerie, de la Police Municipale, du Sauvetage et des Associations locales ainsi que l'Ensemble Musical de Sciez, que je remercie pour leur aimable participation.

« Mesdames, Messieurs,

Une année vient de s'écouler depuis notre dernière Sainte Barbe en 2005 ici même.

Je voudrais saluer la présence parmi nous des personnalités, élus locaux, gendarmerie, ainsi que des responsables de services ou d'associations avec qui nous travaillons fréquemment lors de nos différentes missions.

C'est un grand honneur pour nous de vous recevoir dans notre magnifique Centre de Secours que nous occupons depuis 2 ans déjà. C'est aussi l'occasion pour moi de souligner à quel point je suis personnellement attaché à récompenser au cours de cette cérémonie tous les sapeurs-pompiers ayant participé aux stages de formation dispensés tant à l'école départementale que dans les Centres du département, mais aussi dans notre Centre de Secours très prisé par le Service Formation du Groupement

Vous en avez d'ailleurs la preuve aujourd'hui avec la présence dans ces murs de futurs sapeurs-pompiers professionnels qui suivent leur formation d'application à l'emploi pour certains, et le recyclage du monitorat de secourisme pour d'autres. La formation compte beaucoup pour moi car c'est le gage de crédibilité à l'égard des citoyens qui attendent de nous un service de qualité qu'ils sont en droit d'attendre. Je félicite chaleureusement celles et ceux qui ont compris que cette démarche participative à la formation va dans le sens voulu par notre direction et seule une capacité d'adaptation permanente nous permettra de conserver notre rang et notre place dans le dispositif de secours départemental.

Je me réjouis d'accueillir depuis quelques mois, dans

ce Centre de Secours, de plus en plus de jeunes décidés à porter l'uniforme. Je les félicite d'avoir rejoint notre équipe et de s'investir ainsi au service des autres.

Etre sapeur-pompier, ce n'est pas seulement faire, mais c'est d'abord donner. C'est aussi contribuer à préserver cet esprit volontaire qui permet de maintenir un lien fort entre les hommes. Il me semble également important de rappeler que le vivier de la relève se trouve parmi les jeunes sapeurs-pompiers, ils représentent l'avenir et assurent le renouvellement des effectifs.

A cet instant, je voudrais remercier l'adjudant-chef Gérard Ticon qui a laissé la responsabilité de la Section, il y a quelques semaines, à Pascal Gentils. Gérard, je te félicite pour avoir mené à bien la mission que je t'avais confiée lors de la création de la Section, la tâche n'était pas facile mais tu as réussi à constituer un noyau de moniteurs motivés pour assurer la formation des jeunes.

Je tiens à remercier également Pascal Gentils et tous les moniteurs qui encadrent la Section, ils peuvent compter sur moi pour mener à bien ce challenge.

Il est important qu'un service, dont on parle beaucoup, présente chaque année son bilan d'activités et ses projets. Nos interventions ont considérablement augmenté pour atteindre cette année presque 500 sorties de toutes natures. Les moyens mis à notre disposition par le SDIS sont de plus en plus performants et cette année nous avons eu la satisfaction de voir le remplacement de deux véhicules : un nouveau S.A.V. (véhicule d'assistance aux victimes) et un nouveau FPTL (fourgon pompe tonne léger) mis en service il y a seulement 15 jours. Mon seul regret concerne la mise en réforme de notre VL, une 205, certes un peu vétuste, mais qui rendait de bons services dans ma fonction de Chef de Centre. Les motifs évoqués ne correspondent pas du tout à la réalité opérationnelle. Je suis certain que le Commandant Blanchard, chef du Groupement Chablais, saura prendre en compte ma demande de renouvellement de ce véhicule dans les prochaines semaines pour l'intérêt qu'il porte à notre Centre et au secours public.

Je voudrais évoquer un instant les nouveaux textes de loi concernant la prestation de fidélité et de reconnaissance pour les sapeurs-pompiers volontaires. Mis en place dernièrement, ceux-ci sont un véritable enjeu financier pour l'Etat, les SDIS et les sapeurs pompiers. C'est pourquoi, il faut que dès leur engagement, les jeunes recrues sachent que leur investissement, leur disponibilité, leur engage-

SCIEZ

page 17



ment au service des autres sera récompensé, certes après au moins 20 ans de services et dès l'âge de 55 ans, par le versement d'une rente annuelle non négligeable. A l'heure où l'on constate une tourne over important dans les effectifs, il nous appartient de faire en sorte que ceux-ci se sentent bien chez nous et puissent y rester et c'est évidemment vers André Bidal, le Président de notre Amicale et son bureau que je me tourne car ils ont la lourde tâche de rassembler et fédérer les hommes et les femmes qui composent notre équipe autour de projets et d'actions collective.

Pour conclure, je remercie les 40 sapeurs-pompiers du Centre pour leur investissement et leur présence régulière dans ces locaux. Je

remercie les conjointes et les conjoints qui supportent bien souvent nos absences et puis un merci tout particulier à Carole Favre qui a décidé de quitter nos rangs à la fin de l'année pour raisons professionnelles. C'est avec regret que j'ai pris acte de ta décision et je t'exprime ici toute ma gratitude pour ton engagement sans faille à nos côtés, ton sens aigu du dialogue, et ta fidélité exemplaire aux valeurs de solidarité, de bénévolat et d'intérêt général qui caractérise notre corporation.

Que toutes les personnes ici présentes soient également remerciées car votre présence parmi nous témoigne une fois de plus tout l'intérêt que vous portez aux sapeurs-pompiers.

Vive la Sainte Barbe et vive les sapeurs pompiers de France ! »

Dans leur allocution, les personnalités présentes ont salué et félicité les sapeurs-pompiers pour leur dynamisme et leur dévouement tout au long de l'année. Cette assemblée s'est ensuite retrouvée autour d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

Lieutenant Hubert Demolis

LA VIE



MUNICIPALE



INFOS PRATIQUES

> DECHETTERIES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAS CHABLAIS

Horaires et jours d'ouverture :

Été : du 1er avril au 30 septembre

Hiver : du 1er octobre au 31 mars

CHEVILLY – EXCENEVEX

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi

ETE de 8h30 à 11h45

et le Samedi uniquement de 13h30 à 17h30

HIVER de 8h à 11h45

et le Samedi uniquement de 13h30 à 17h00

ARTANGY DOUVAIN

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi

ETE de 8 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à

17 h 30

HIVER 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à

17 h 00

BRACOTS – BONS

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi

ETE de 8 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 00

HIVER de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30

Pour accéder à ces déchetteries, vous devez être muni d'une vignette que vous pourrez vous procurer en Mairie sur présentation de la carte grise du véhicule accédant à la déchetterie et d'un justificatif de domicile.

Par ailleurs nous vous rappelons que ne sont pas admis :

- les médicaments (que vous pouvez déposer dans votre pharmacie)
- les piles (que vous pouvez ramener à votre magasin)
- les vieux habits (faute de container spécifique en déchetterie).

> RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Les LUNDI et JEUDI toute l'année

Le ramassage est effectué par la société :

ORTEC – ZI de Vongy – THONON. Tél. 04 50 71 21 28

Les déchets de gazon et déchets de chantier sont interdits.

> RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

le 2ème MERCREDI de chaque mois, toute l'année.

Sur inscription impérative en Mairie jusqu'au mardi avant 12 heures.

La collecte est exécutée sur les voies publiques ouvertes à la circulation, accessibles en marche normale aux camions 19 tonnes suivant les règles

du code de la route. Elle se déroule dans le même ordre et au même points de collecte que des ordures ménagères.

Les collecteurs n'interviennent pas à l'intérieur des parties privatives et des habitations. Le tri se fera au maximum lors du passage.

DEFINITION DES DECHETS VOLUMINEUX ET ENCOMBRANTS

Déchets provenant essentiellement des habitations.

Déchets admis :

- électroménagers (frigidaires, machine à laver, etc.)
- ferrailles
- mobiliers d'équipement d'habitation.

Déchets non admis :

- les liquides ;
- les cuves à fuel et bidons de 200 litres ayant contenus des «produits» ;
- les déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux ;
- les déchets issus des abattoirs
- les gravats
- les déchets verts
- les objets dont le poids excessif et volumineux ne peut être chargé dans les camions.
(ex : chaudière, carcasse de voiture, poutre en bois ou métallique...)

Déchets interdits :

- les déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique
- les déchets amiantes
- les déchets radioactifs
- les déchets spéciaux, inflammables, toxiques, corrosifs, explosifs ne pouvant être éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risque pour les personnes et l'environnement.

> EMPLACEMENT DES CONTENEURS

Verres – Papiers – Emballages légers (plastique)
Route d'Excenevex (Entre le Stade de Foot et les terrains de Tennis)

Route de Marignan (Près du Vestiaire St-Maurice)

Chef lieu (Près de l'Eglise)

Route de Perrignier (A côté de l'Ecole des Buclines)

Bonnatrait (Près du PMU) verres uniquement

Domaine de Coudrée

Port de Sciez, la Renouillère

Chemin des Hutins, (Près du Camping le Chatelet)

> RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et garçons domiciliés sur la commune sont priés de se présenter en Mairie dès la date anniversaire de leurs 16 ans, et avant la fin du troisième mois suivant celle-ci, pour se faire recenser. Ils devront se munir de leur pièce d'identité française (et du document attestant de leur nationalité française s'ils sont nés à l'étranger ou de parents nés à l'étranger) et du livret de famille de leurs parents.

> DECLARATION DE PERTE ET DE VOL DE PAPIERS

En cas de perte :

Carte d'Identité : Police Municipale

Passeport : Police Municipale

Permis de Conduire : Gendarmerie

Titre de Séjour : Sous-Préfecture de Thonon

En cas de Vol :

Pour tout papier volé vous adresser à la Gendarmerie

GENDARMERIE – 13 avenue du Châtelard THONON.

Tel : 04 50 71 09 20

Permanence du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h.

Les Samedi, dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h et 15 h à 18 h

> INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas faites automatiquement. Les nouveaux électeurs, nouveaux habitants et jeunes de 18 ans doivent se faire inscrire en Mairie avant le 31 décembre de chaque année en apportant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Si vous êtes inscrits, veuillez, en cas de modification d'état civil ou d'adresse en informer la Mairie.

> TONDEUSES, TAILLE-HAIES, TRONCONEUSE, BETONNEUSE...

L'utilisation de ces outils et engins provoquant des nuisances pour l'entourage est encore tolérée le dimanche et les jours férié et de 10h à 12h uniquement.

Merci d'user de cette dérogation avec parcimonie, et dans le respect de votre voisinage.

RENSEIGNEMENTS UTILES

LES ADMINISTRATIONS

MAIRIE :

Tél : 04 50 72 60 09 - Fax : 50 72 63 08

Ouverture : de 9 h à 12 h du mardi au samedi et de 14h à 17h du lundi au vendredi

Mail : commune.sciez@wanadoo.fr

Directeur Général des Services :

Michel ROYER

Secrétariat : Monique JAROSO, Line SIAM, Anaïs VOLLAND-SCHMIT, Sylvie CHAMOT, Elisa RAMBICUR, Danièle PONS

Service financier : Sophie SCOTTO DI SUOCCIO, Nadia HANI

Service urbanisme :

Abdel ZEGRIR,

Michaël CLERTON

Permanences des adjoint(e)s :

Voirie :

Jean-Pierre EME

le mercredi

de 9 h à 10 h

Affaires sociales :

Josette LAUDINET

le mardi de 10 h à 11 h

Affaires scolaires :

Monique ROCH le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30

Tourisme et communication :

Hubert DEMOLIS, le lundi de 11 h à 12 h

Environnement :

Françoise ERBA,

le vendredi de 10h30 à 11h30

ou sur rendez-vous.

> BUREAU DE POSTE

04 50 72 61 00

Ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.

Cabines téléphoniques :

Rte d'Excenevex,

sur les Crêts, au port, à Songy, à Bonnaitrait, à Filly.

> POLICE MUNICIPALE de SCIEZ

Tél : 04 50 72 52 86

Ouverture : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au samedi

> GENDARMERIE

Tél : 04 50 71 09 20

13 avenue du Châtelard - THONON

Ouverture : de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h tous les jours

> SOUS - PREFECTURE

21 rue Vallon

THONON

Standard :

Tél : 04 50 71 00 20

Ouverture : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 du lundi au vendredi

INFORMATIONS



MUNICIPALES

RENSEIGNEMENTS UTILES

> TRÉSORERIE PRINCIPALE

Tél : 04 50 83 01 10

6, avenue Saint-François de Sales - THONON

Ouverture : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h

> CENTRE DES IMPÔTS

Tél : 04 50 26 79 00

36 rue Vallon - THONON

Ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
et de 13 h 30 à 16 h 30

> DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

Tél : 04 50 71 11 75 - Fax : 04 50 71 77 15

7, rue François Morel - THONON

Ouverture : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de
13 h 30 à 16 h

> ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT EN CHABLAIS

Tél : 04 50 17 04 82

15 Tour La Versoie, 10 chemin de Morcy - THONON

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de
14 h à 18 h

> TRIBUNAL D'INSTANCE

Tél : 04 50 81 98 20

Château de Sonnaz BP 516 - 74203 THONON
Cedex

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de
13h30 à 16h30

> TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Tél : 04 50 81 20 00

Château de Bellegarde BP 529 - 74203 THONON
Cedex

Ouverture : du lundi ou vendredi de 8h30 à 12 h
et de 13h30 à 16h30

> TRIBUNAL POUR ENFANTS

Tél : 04 50 81 65 90

20 bd du Canal THONON

Ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

> SECURITE SOCIALE (CPAM)

Tél : INDIGO : 0 820 904 124 - www.ameli.fr

Adresse postale : CPAM - Secteur Chablais BP 525
74203 THONON Cedex

Accueil du Public : le Don Bosco - 12 av. Général de
Gaulle - THONON du mardi au vendredi de 8 h à 18
h et le samedi de 8 h à 12 h

Service social : 12 impasse des Tilleuls

THONON - 04 50 26 49 87

Service retraite : CRAM Rhône Alpes, 04 72 91 90 83

> AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Tél : 04 50 71 31 73 - www.anpe.fr - Minitel 3614
ANPE - 5, place de la Gare - THONON
Ouverture: du lundi au mercredi, de 8h30 à 16h30, le
jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 8h30 à 15h30

> ASSEDIK DES ALPES

Tél : 0 811 01 01 74 - www.assedic.fr - Minitel 3614
ASSEDIK

Galerie de l'Etoile - 9 av. du Général de Gaulle - BP
142 - 74204 Thonon les Bains Cedex

Actualisation et attestation : Tel : 08 90 642 642

Ouverture : du lundi au jeudi de 8h45 à 15h30 et le
vendredi de 8h45 à 11h45

> LES SERVICES

Electricité

EDF/GDF - Services Annecy Léman -

EDF : Sécurité /Dépannage 08 10 33 34 74

GDF : Sécurité /Dépannage 08 10 43 30 74

> LES SERVICES DES EAUX

Syndicat Intercommunal des Eaux des Moises

Tél : 04 50 72 40 26 Urgence : 06 86 46 06 28

Z.I. BP 16 - 74550 PERRIGNIER

Ouverture : tous les jours

7 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h

samedi 7 h 30 à 11 h 45

> ASSAINISSEMENT-RECYCLAGE - DECHETERIE

Communauté de Communes du Bas-Chablais

Tél : 04 50 94 27 27 - Fax : 04 50 94 27 04

Château de Thénières - 74140 BALLAISON

www.cc-baschablais.com

Ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30

> LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET PARA-SCOLAIRES

Ecole maternelle des Petits Crêts : 04 50 72 60 31

Ecole maternelle du Chef Lieu : 04 50 72 55 00

Ecole primaire des Petits Crêts : 04 50 72 61 58

Ecole primaire des Buclines : 04 50 72 30 22

Restaurant scolaire : 04 50 72 62 79

Centre de Loisirs Associé à l'Ecole : 04 50 72 14 68

LES LOISIRS ET ANIMATIONS

CAPITAINE Tel : 04 50 72 60 33 - Fax : 04 50 72
98 03 - port-de-sciez@wanadoo.fr

Garde-Port : Yves ERGANIAN (06 17 85 59 28)

Accueil - secrétariat : Marie-Christine CHAMBAT

> OFFICE DE TOURISME

Tél : 04 50 72 64 57 - Fax 04 50 72 62 29

Site : www.tourisme-sciez.com

Mail : info@tourisme-sciez.com

> MUSÉE DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS- POMPIERS DE HAUTE-SAVOIE

Association « La Pompe à Bras »

Tél : 04 50 72 39 68

> MUSEE DE LA PREHISTOIRE

Association « La Vie du Passé »
Tél : 04 50 72 64 83

> POINT INFORMATION JEUNESSE

Tél : 04 50 72 34 97
Mail : pij.sciez@wanadoo.fr
Ouverture : Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

> **MARCHE DE SCIEZ** tous les samedi matin
Esplanade Alexandre Neplaz

> FOIRE EXPO DE SCIEZ

3 jours de Pentecôte. Tél : 04 50 72 64 57

> RESERVATION SALLES DES FETES

Mairie tel : 04 50 72 60 09
Centre d'Animation de Sciez jusqu'à 900 personnes
Salle des Buclines : jusqu'à 80 personnes
Théâtre de Guidou : jusqu'à 79 personnes
Régisseur : Jean-Pierre ROBART
Tél : 06 70 52 30 05

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

> Foyer Culturel de Sciez

Tél : 04 50 72 70 47
Fax. 04 50 72 34 66
foyer.culturel@wanadoo.fr

> Association des Manifestations Culturelles et Artistiques, AMCA

Renseignements en Mairie
Tél : 04 50 72 60 09

> Ensemble Musical de Sciez :

Tél : 04 50 72 30 96

> Ecole de Musique du Léman, Accordéon –

Tél : 04 50 72 50 84 Patricia Croissonier, Directrice

> Club du Patrimoine

Tél : 04 50 72 59 03
nicole.de-lenzbourg@wanadoo.fr

> Compagnie Lelephone – Chorale de Chants populaires du Monde

Tél : 04 50 72 70 96
Marilou Bouchet, Coordinatrice

> Association d'Action Culturelle et Sociale de Sciez :

Tél : 04 50 72 61 19

> La Joie de vivre, Club 3eme age

Tél : 04 50 72 69 36

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

> Jeunes Sapeurs-Pompiers de Sciez

Tél : 04 50 72 86 88 - Pascal Gentils

> Amicale des Sapeurs-Pompiers

André BIDAL, président

> Base Nautique

Tél : 04 50 72 62 77 – bnschiez@club-internet.fr

> Cercle Nautique

04 50 72 59 31
cns@freesurf.fr

> Les Ports du Léman

04 50 72 60 33

> Société de Sauvetage de Sciez-Anthy-Margencel

04 50 72 75 03

> Eveil sportif Club de foot

04 50 72 54 56

> Tennis Club Sciez/Massongy

Tél : 04 50 72 51 87 – tc.sciez-massongy@fft.fr

> Association Cavaliers Indépendants de Coudrée

Tél : 04 50 72 74 16

> Association Lemans Country Dance

Tél : 04 50 72 76 81 lemancountrydance@yahoo.fr

LES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES

> Vestiaire intercommunal Saint Maurice

Tél : 04 50 72 65 61

> Amicale des donateurs de Sang

Tél : 04 50 72 50 21

> **Aurélien** : Tél : 04 50 72 17 17 www.aurelien.net

> **Le Grand Tétrás** : Tél : 04 50 72 64 24

> **K'antuta** : Tél : 04 50 72 61 19

INFORMATIONS



MUNICIPALES

> **Objectif Tibet :**

Tél : 04 50 72 33 60 – objectif-tibet@wanadoo.fr

> **Association « Aide à Di Kandong » :**

Tél : 04 50 72 76 54

> **UNAFAM – ANNECY :**

Tel : 04 50 52 97 94 - Site : <http://unafam74.free.fr>

- Mail : unafam.espoir74@wanadoo.fr

LES ASSOCIATIONS JEUNESSE

> **Association Bas-Chablais et Jeunes**

Tél : 04 50 72 34 40 – ass.bcj@wanadoo.fr

> **Avenir Sportif de Sciez
(Coopérative Scolaire Primaire)**

Tél : 04 50 72 61 58 – ecsciez@edres74.net

> **Coopérative Scolaire Maternelle**

Tél : 04 50 72 60 31

> **F.C.P.E. :**

Tél : 04 50 72 13 17

veronique.alexandre6@wanadoo.fr

> **G.I.P.E.S. :**

Tél : 04 50 72 81 92

elisabeth.sommaro@wanadoo.fr

> **Association Jumeaux et Plus :**

Tél : 04 50 85 15 94

jumeaux.et.plus74@libertysurf.fr

> **Association CARCAJOU :**

Tél : 04 50 94 13 41

LES ASSOCIATIONS LIEES À LA NATURE ET A L'ENVIRONNEMENT

> **Association de Gestion du Domaine de Guidou :**

Tél : 04 50 72 35 82

> **Association des Pêcheurs Amateurs,
Amicale des Enfoirés :**

Tél : 04 50 72 30 15

> **Association Syndicale des Co-propriétaires
du Domaine de Coudrée :**

Tél : 04 50 72 62 78

> **Association Auprès de Mon Arbre :**

Tél : 06 13 31 50 38 – aupresdemonarbre@free.fr

> **Association Baie de Sciez-Environnement :**

Tél : 04 50 72 75 05

> **Société de Chasse**

Tél : 04 50 72 56 59

> **Syndicat Agricole :**

Tél : 04 50 72 78 31 - demolis-hubert@wanadoo.fr

> **Le Lien :**

Tél : 04 50 72 34 32 - leman.insert.envir@wanadoo.fr

> **Association**

**« Groupe de Défense des Sites, Cultures et
Habitations des Habitants de Sciez » :**

Tél : 04 50 72 64 14

> **Association de Défense du Cadre de Vie**

Tél : 04 50 72 58 86

AUTRES ASSOCIATIONS

> **Association « Happy Housewives 'H.H.' :**

Tél : 04 50 72 72 33

> **Association des Travailleurs Frontaliers :**

Tél : 04 50 87 86 00 – www.frontalier.com

> **Association des Marins de Thonon
et du Bas-Chablais :**

Tél : 04 50 70 56 04 / 04 50 72 65 25

> **Association « Ancien Afrique du Nord » :**

Tél : 04 50 72 71 51

> **Association Présence :**

Tél. 04 50 72 50 22

> **Association Centre d'Harmonie et d'Energie :**

Tél : 06 89 91 52 95

URGENCES - SECOURS - SANTE

SAPEUR POMPIERS : **18**

SAMU : **15**

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : **112**

DROGUE ALCOOL TABAC Infos Service : **113**

ACCUEIL SANS ABRI : **115**

ALLO ENFANCE MALTRAITEE : **119**

CENTRE ANTI POISON LYON : **Tél : 04 72 11 69 11**

ASSISTANCE SOCIALE

Pôle Médico-Social « Le Berlioz »

Tél : 04 50 83 02 30

2 avenue du Vernay THONON - Lundi de 8h45 à 12 h et du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h45 à 17h30.

Mme Carmen NOUGUIER : Permanence en Mairie de Sciez le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h sur Rendez-vous uniquement

HOPITAUX

> Hôpitaux du Léman

3 avenue de la Dame, Thonon - Tél : 04 50 83 20 00

> Clinique Lamartine

Tél : 04 50 81 80 00

91 ter Bd de la Corniche – Thonon

MEDECINS

Sciez Centre

60 route d'Excenevex

Dr. Alain SCHMITT - Tél : 04 50 72 54 85

Dr. Patrick GRAFF - Tél : 04 50 72 36 09

Bonnatrait

291 avenue de Bonnatrait

Dr. Juliette JAILLET - Tél : 04 50 72 60 41

Dr. Isabelle MOREL-PROBY

Dr. Jean-Claude PROBY

CABINETS MEDICAUX-INFIRMIERES

Sciez Centre

60 route d'Excenevex - Tél : 04 50 72 54 70

> Thérèse HOUSSIN - Tél : 06 81 79 92 88

> Laurence VEZE - Tél : 06 87 15 76 18

Bonnatrait

291 avenue de Bonnatrait - Tél : 04 50 72 36 27

> Béatrice DOMAS-CHAVANNE

> Corinne GRANREMY - Tél : 06 07 49 72 05

> Centre de Soins « Edelweiss »

Château de Thénières, Ballaison

Tél : 04 50 85 17 57

> Aide à domicile, Garde, Portage de Repas 7j/7, Service Mobilité

> Service de Soins Infirmiers à domicile

33b rue du Centre 74140 Douvaine

Tél : 04 50 94 00 43

Fax : 04 50 94 61 56

PHARMACIES

> Sciez Centre - S.N.C. CORAZZA

60 route d'Excenevex - Tél : 04 50 72 60 25

> Bonnatrait - M. THEVENET

371 av. de Bonnatrait - Tél : 04 50 72 30 23

KINESITHERAPEUTE

> Sciez Centre

60 route d'Excenevex

Tél : 04 50 72 54 70

André GREMILLET

> Bonnatrait

490 avenue de Bonnatrait

Tél : 04 50 72 04 78

Delphine LEGER, Anne LAFEUILLADE

Sylvain DELAMARCHE

DENTISTES

> Sciez Centre

60 route d'Excenevex,

04 50 72 65 76

Franck MEIER

> Bonnatrait

Les Jardins de

Bonnatrait

04 50 72 31 96

Frédéric VIAUD

INFORMATIONS



MUNICIPALES

PODOLOGUE _ PEDICURE

> Sophie SAILLARD

60 route d'Excenevex

Tél : 04 50 72 08 72

VETERINAIRE

> Marie-Aude BAUD

16 route d'Excenevex

Tél : 04 50 72 53 70

> Animaux Secours

Refuge de l'espoir – ARTHAZ

Tél : 04 50 36 02 80

> S.P.A. Thonon

Tél : 04 50 70 26 54